



FLASH INFOS

Châtenay-sur-Seine

L'information sur la vie municipale

Vie municipale

Retour sur les évènements passés :

Fête inter villages : Le dimanche 7 juin dernier s'est tenue la traditionnelle journée inter villages, réunissant les communes de La Tombe, Misy-sur-Yonne, Marolles-sur-Seine et Châtenay-sur-Seine. Cet événement, coorganisé par les différents comités des fêtes, dont celui de Châtenay-sur-Seine, a une nouvelle fois permis de rassembler les habitants autour d'un esprit de convivialité et de partage.

Le comité des fêtes de Châtenay-sur-Seine se réjouit tout particulièrement de la belle mobilisation des Châtenaisiens, avec plus de quarante participants ayant répondu présents pour représenter la commune. Tout au long de la journée, les équipes se sont affrontées lors de nombreuses épreuves dans une ambiance chaleureuse, festive et empreinte de bonne humeur. Même si Châtenay-sur-Seine n'a pas remporté cette édition, l'essentiel était ailleurs : chacun a participé avec enthousiasme, dans un véritable esprit d'équipe et de fair-play. Cette journée a été l'occasion de créer de nouveaux liens entre les habitants, de renforcer la cohésion entre les Châtenaisiens et de partager de très beaux moments avec les communes voisines. Le comité des fêtes dit un grand merci à tous les participants, aux bénévoles et aux organisateurs qui ont contribué au succès de cette belle journée, qui restera un excellent souvenir pour tous.



Châtenay en fête : Les samedi 13 et dimanche 14 juin, Châtenay-sur-Seine a vécu au rythme de sa traditionnelle fête du village. Coorganisée par le comité des fêtes, cette édition a une nouvelle fois rencontré un beau succès.

Durant ces deux journées, de nombreuses animations sont venues rythmer le weekend, permettant à chacun, petits et grands, de profiter pleinement de ce rendez-vous incontournable de la vie communale.

Le samedi soir, de nombreux habitants et visiteurs se sont rassemblés pour admirer le traditionnel feu d'artifice, qui a une fois encore émerveillé le public par sa qualité et sa beauté. À l'issue du spectacle, la piste de danse s'est rapidement remplie, permettant à chacun de prolonger la soirée dans une ambiance festive.

Le dimanche, la brocante a accueilli de nombreux exposants et visiteurs venus profiter de cette journée. Tout au long de la journée, les échanges se sont déroulés dans la bonne humeur, offrant un agréable moment de rencontre et de partage.

Malgré les fortes chaleurs, cette fête du village a été une belle réussite. Nous nous réjouissons des nombreux retours positifs reçus, tant de la part des participants que des visiteurs. Ces encouragements récompensent l'investissement des élus et des bénévoles du comité des fêtes et donnent déjà envie de préparer les prochaines manifestations.

La municipalité tient à adresser ses plus sincères remerciements aux bénévoles du comité des fêtes pour leur implication et leur engagement tout au long de ce week-end. Leur investissement a largement contribué à la réussite de cette belle édition et à la qualité de l'accueil réservé aux habitants comme aux visiteurs.

Bal country : Le dernier bal, organisé par la section country de l'ASL, a réuni une soixantaine de participants, un très beau résultat malgré la concurrence de la Fête de la Musique et des températures exceptionnellement élevées. Les danseurs étaient bien préparés : ventilateurs portatifs, serviettes humides et bonne humeur étaient de mise pour affronter la chaleur !

La formule « auberge espagnole » a, une nouvelle fois, permis de composer un magnifique buffet partagé, tandis que l'ASL a gracieusement offert l'eau minérale à l'ensemble des participants.



Le prochain bal, accompagné d'un barbecue, se tiendra le **30 août** et sera organisé **uniquement sur réservation**. Enfin, la section country ne prend pas de vacances ! Deux soirées de découverte de la danse country seront proposées aux non-adhérents de l'ASL les **jeudis 13 et 20 août**, de **19h30 à 21h30**. Une belle occasion de venir s'initier dans une ambiance conviviale !

Repas champêtre des seniors : Ce dimanche, la municipalité a eu le plaisir d'accueillir les habitants de plus de 65 ans à l'occasion du traditionnel repas champêtre des seniors. Offert par la commune, cette barbecue party annuel a rassemblé une bonne cinquantaine de participants, offrant à chacun un agréable moment de partage et de retrouvailles.

Les élus sont toujours heureux de partager ce moment privilégié avec les aînés de la commune. Au-delà du repas, cette journée est l'occasion d'échanger, d'écouter les souvenirs, les anecdotes et les expériences de ceux qui ont vu évoluer le village au fil des années.

Ces rencontres sont particulièrement riches sur le plan humain et permettent de mieux connaître l'histoire de Châtenay-sur-Seine à travers les témoignages de ses habitants.

Les participants ont, quant à eux, apprécié de pouvoir se retrouver autour d'une même table, partager un bon repas et profiter d'un après-midi empreint de simplicité et de bonne humeur. Ces instants entre voisins, amis et connaissances contribuent à renforcer les liens qui font la richesse de notre village.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des personnes présentes pour leur bonne humeur et leur fidélité à ce rendez-vous, qui demeure un temps fort de la vie communale.



Épisode de fortes chaleurs : la commune mobilisée :

Face aux fortes chaleurs qui ont touché notre territoire ces derniers jours, la municipalité s'est mobilisée afin d'accompagner les habitants les plus fragiles. Les élus ont notamment pris contact par téléphone ou se sont déplacés à domicile des personnes de plus de 75 ans connues de la mairie afin de s'assurer de leur état de santé et de leurs besoins.

Cet épisode rappelle toutefois l'importance du registre communal des personnes vulnérables. Comme toutes les communes, la municipalité tient un registre destiné à recenser les personnes âgées, isolées ou en situation de fragilité, afin de pouvoir les contacter rapidement en cas d'événement exceptionnel (canicule, grand froid, crise sanitaire, etc.). Malheureusement, ce registre est aujourd'hui insuffisamment renseigné, de nombreuses personnes concernées n'étant pas inscrites. Cette situation complique le travail de la municipalité lorsqu'il est nécessaire d'identifier et de joindre rapidement les habitants susceptibles d'avoir besoin d'une assistance.

La municipalité **invite donc vivement les personnes de plus de 75 ans, ainsi que toute personne vulnérable ou isolée, à se faire connaître auprès de la mairie afin d'être inscrites sur ce registre**. Cette démarche, simple et gratuite, peut s'avérer précieuse en cas de situation exceptionnelle.

Par ailleurs, des bouteilles d'eau ont été proposées aux personnes âgées qui en ont fait la demande. Leur livraison a été assurée par G MON EPICERIE, que la municipalité remercie chaleureusement pour sa disponibilité et son engagement.

Concernant les écoles, la municipalité a fait le choix de les maintenir ouvertes afin de ne pas pénaliser les familles ne disposant pas de solution de garde. Face aux températures élevées relevées dans les salles de classe, des mesures d'adaptation ont toutefois été mises en place. Des climatiseurs ont été installés dans la garderie, permettant d'abaisser significativement la température. Il a donc été proposé aux équipes enseignantes des 2 écoles châtenaisiennes de se rendre dans cet espace avec leurs élèves durant les après-midis, pour leur offrir des conditions plus confortables. Enfin, des glaces ont également été distribuées aux enfants, aux enseignants et aux agents afin de leur apporter un peu de fraîcheur au cours de ces journées particulièrement chaudes.

En outre, en cas de nouvel épisode caniculaire, les agents du service technique adapteront leurs horaires de travail. Habituellement organisées à partir de 7h en période de fortes chaleurs, leurs interventions seront avancées à 6h du matin afin de limiter l'exposition aux heures les plus chaudes de la journée et de garantir la continuité des services. La municipalité remercie par avance les habitants pour leur compréhension et leur tolérance face aux nuisances sonores qui pourraient être occasionnées plus tôt en matinée.

Dans ce même contexte, les horaires d'accueil de la mairie et de l'agence postale communale seraient également aménagés. Les deux services accueilleraient le public **de 8h30 à 12h**, afin de préserver les agents des fortes chaleurs de l'après-midi tout en maintenant un service de proximité.

Fermetures ponctuelles de la mairie et de l'APC :

Durant la période estivale, les horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale communale seront exceptionnellement adaptés en raison des congés d'été, ainsi que d'une fréquentation traditionnellement moins importante à cette période.

Aussi, la mairie et l'agence postale seront fermées **du 11 au 13 juillet inclus**, ainsi que les **samedis 25 juillet, 1^{er} août et 8 août**.

En outre, le service urbanisme sera fermé du 6 juillet au 25 juillet.

La municipalité invite donc les habitants, dans la mesure du possible, à anticiper leurs démarches administratives avant ces périodes de fermeture.

La bibliothèque reste ouverte cet été !

Même pendant les vacances, la bibliothèque municipale continue de vous accueillir ! Trois permanences seront assurées cet été, les **jeudis 16 juillet, 30 juillet et 20 août, l'après-midi de 14h30 à 17h30**.

Grâce à son partenariat avec la bibliothèque de Melun, notre bibliothèque municipale bénéficie d'un large choix d'ouvrages régulièrement renouvelés. Romans, documentaires, bandes dessinées, albums jeunesse, policiers, livres pratiques... chacun peut y trouver de quoi satisfaire sa curiosité, quel que soit son âge ou ses goûts.

Que vous soyez un lecteur assidu ou simplement curieux de découvrir ce service, n'hésitez pas à pousser la porte de la bibliothèque. C'est l'occasion de trouver de nouvelles lectures pour accompagner vos vacances et de profiter d'un espace culturel de proximité, accessible à tous.

Les bénévoles, Ghislaine et Dominique, seront heureuses de vous accueillir et de vous conseiller dans vos choix de lecture.

Herbe de la pampa : une obligation de retrait :

Par arrêté préfectoral du 29 mai 2026, la Préfecture de Seine-et-Marne impose la lutte contre l'herbe de la pampa (*Cortaderia selloana*), une espèce exotique envahissante qui menace la biodiversité locale. Les propriétaires possédant cette plante sur leur terrain sont tenus de procéder à son enlèvement, conformément à la réglementation en vigueur. À défaut, ils s'exposent aux sanctions prévues par cet arrêté.

La commune est également concernée par cette obligation. Les services municipaux procéderont donc progressivement au retrait des herbes de la pampa présentes sur les différents espaces publics et seront remplacées par d'autres végétaux.

Rentrée scolaire : rappel des démarches administratives :

À l'approche de la période des vacances scolaires, la municipalité rappelle aux familles l'importance d'anticiper les différentes démarches administratives liées à la scolarité des enfants.

Il est demandé aux parents de veiller à effectuer dans les délais les inscriptions aux services périscolaires, via l'application espace famille, pour les enfants scolarisés dans les écoles primaires du RPI, ainsi que les démarches liées à la restauration scolaire pour les collégiens scolarisés au collège de Bray-sur-Seine.

Concernant les transports scolaires, notamment pour les enfants empruntant les circuits de car, les familles doivent impérativement procéder à l'inscription en ligne via la plateforme d'Île-de-France Mobilités. Il s'agit du dispositif régional **Carte Scol'R**, mis en place pour les circuits spéciaux scolaires en Seine-et-Marne, qui permet l'organisation et la gestion des trajets domicile-établissement.

La municipalité rappelle que ces démarches doivent être réalisées dans les meilleurs délais afin de garantir la prise en charge des enfants dès la rentrée.

Elle invite également les familles à rester vigilantes sur ces inscriptions, dont les délais sont parfois contraints, et à ne pas attendre la fin de la période estivale pour effectuer leurs démarches.

Travaux de renouvellement des canalisations - Route de Montereau :

Des travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable sont en cours de réalisation sur la Route de Montereau.

Le Syndicat de l'Eau de l'Est Seine-et-Marnais (S2e77) assure la production, le transport et la distribution d'eau potable sur 132 communes du département de Seine-et-Marne, dont la commune de Châtenay-sur-Seine. À ce titre, il est chargé du renouvellement des réseaux d'eau potable afin de garantir la pérennité des installations et d'assurer un service de distribution optimal pour les usagers.

Dans ce cadre, le syndicat a mandaté l'entreprise SETA Environnement pour procéder au renouvellement des branchements d'eau potable sur le secteur concerné.

Ces travaux, indispensables au bon entretien du réseau, entraîneront des perturbations de circulation, particulièrement au cours du mois d'août. Des déviations et des feux alternés seront mis en place en fonction de l'avancement du chantier. La circulation pourra donc être plus difficile qu'à l'accoutumée et chacun est invité à faire preuve de patience durant cette période.

Par ailleurs, en raison de ces travaux, les heures des tournées de collecte des déchets effectuées par le SIRMOTOM les lundi et mercredi seront avancées. **L'ensemble des habitants de la commune est donc invité à sortir ses bacs la veille au soir**, afin de garantir leur ramassage et d'éviter tout oubli lié aux modifications de circulation.

Ces interventions permettront de moderniser le réseau d'eau potable et d'assurer un service plus fiable pour les années à venir.

Solidarité, civisme et bon voisinage

Canicule : veillons les uns sur les autres :

L'été est une saison agréable, mais les épisodes de fortes chaleurs sont désormais plus fréquents et plus intenses. Ceux-ci peuvent représenter un véritable risque pour la santé, notamment pour les personnes âgées et les plus fragiles.

Quelques gestes simples permettent de limiter les risques : boire de l'eau tout au long de la journée, éviter ou limiter les boissons alcoolisées (contrairement aux idées reçues, l'alcool déshydrate !), se rafraîchir régulièrement, fermer volets et fenêtres pendant les heures chaudes, et éviter les déplacements entre midi et la fin d'après-midi. Les personnes âgées doivent être particulièrement vigilantes, car la sensation de soif diminue avec l'âge.

La municipalité travaille à la mise en place d'un registre téléphonique des habitants de plus de 65 ans afin de pouvoir les contacter régulièrement lors des épisodes de chaleurs intenses, comme celui que nous avons connu durant le mois de juin.

La prévention est aussi une affaire de vigilance collective. Pensons à prendre des nouvelles de nos aînés, de nos voisins isolés ou de toute personne pouvant avoir besoin d'un soutien.

Projet d'exposition sur la vie du village :

La municipalité envisage d'organiser une exposition consacrée à la vie du village et à son histoire. Cet événement, ouvert à tous, aura pour objectif de mettre en valeur la mémoire locale et de retracer l'évolution de Châtenay-sur-Seine à travers les années. Afin d'enrichir cette exposition, la commune lance un appel à la population. Nous recherchons toute personne ayant vécu dans le village, disposant d'anecdotes, de témoignages, de photographies, de documents et/ou de tout objet en lien avec le passé communal.

Ces contributions permettront d'illustrer de manière vivante et authentique l'histoire du village, et de partager avec le plus grand nombre des souvenirs parfois oubliés mais précieux pour notre patrimoine collectif.

Les personnes souhaitant participer à ce projet sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie (et plus particulièrement auprès de Delphine FASSIER, Théo RIBOLLET et Gaël SIMEON) d'ici la mi-septembre au plus tard. Tous les documents prêtés seront bien entendu manipulés avec soin et restitués à leurs propriétaires.

Les élus remercient par avance les habitants qui pourront apporter leur aide autour de ce projet qui se veut fédérateur et ouvert à toutes les générations.

Pause estivale du journal municipal :

À l'approche de la période estivale, la municipalité vous informe qu'il n'y aura pas de parution du journal municipal fin juillet. L'équipe prend également un peu de repos bien mérité... même les bonnes habitudes ont droit à une pause !

En cette période où les fortes chaleurs peuvent encore se faire sentir, chacun est invité à prendre soin de soi et de ses proches, à s'hydrater (... à l'eau bien sûr !) régulièrement et à profiter de l'été avec prudence et sérénité.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très belles vacances, remplies de repos, de rencontres et de bons moments partagés. Rendez-vous en septembre pour de nouvelles aventures municipales !

